


DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EA
H. LAFFON DE LADEBAT
55210 HEUDICOURT (MEUSE)

Envoyé en préfecture le 03/04/2019
Reçu en préfecture le 03/04/2019
Affiché le 
ID : 055-255500811-20190402-D2019_01_01-DE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL

Délibération N° : 19.01.01

Objet : NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

L'an Deux Mille dix-neuf, le 2 avril

Le Comité du Syndicat Intercommunal d'alimentation en eau potable H. LAFFON de LADEBAT s'est réuni en assemblée générale, après convocation légale du 21 mars 2019, sous la présidence de Monsieur Lionel JACQUEMIN.

Secrétaire de séance : Mme Claudia VAUCHER, Secrétaire du bureau.

Étaient présents les délégués des communes de :

Ancemont, Avillers-Sainte-Croix, Béchamps, Boinville, Bonzée-en-Woëvre, Bouconville, Boucq, Bouquemont, Braquis, Broussey-Raulecourt, Buxières-sous-les-Côtes, Deuxnouds-aux-Bois (Lamorville), Les Éparges, Dompierre-aux-Bois, Doncourt-aux-Templiers, Géville, Girauvoisin, Fresnes-en-Woëvre, Heudicourt-sous-les-Côtes, Jonville-en-Woëvre, Loupmont, Maizeray, Manheulles, Montsec, Les Monthairons, Nonsard-Lamarche, Ranzières, Riaville, Ronvaux, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Thillot, Trésauvaux, Troyon, Varnéville, Vigneulles-Lès-Hattonchâtel, Ville-en-Woëvre, Warcq, Woël.

Étaient absents les délégués des communes de :

Buzy-Darmont, Frémeréville-sous-les-Côtes, Gussainville, Harville, Hennemont, Liouville (Apremont la Forêt), Marcheville, Moulotte, Pareid, Parfondrupt, Pintheville, Saint-Hilaire-en-Woëvre, Saint-Jean-Lès-Buzy, Tilly-sur-Meuse, Villers-sur-Meuse,

- | | | | |
|------------------------------------|-----|----------------------------------|----|
| - Nombre de délégués en exercice : | 111 | - Nombres de membres présents : | 60 |
| - Nombre de procurations : | 1 | - Nombre de suffrages exprimés : | 61 |

Les membres présents constituant la majorité du comité en exercice,

M. Lionel Jacquemin, Président, expose que le comité syndical doit désigner son secrétaire de séance. Il est proposé à l'assemblée délibérante de procéder à cette nomination par un vote à main levée.

Mme Claudia VAUCHER est la seule candidate pour être secrétaire de séance.

Le Comité Syndical décide à l'unanimité de procéder par un vote à main levée et désigne Mme Claudia VAUCHER, secrétaire de séance.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an, ci-dessus.


Pour extrait conforme.

Monsieur Lionel JACQUEMIN,
Président



SIEL
55210 HEUDICOURT
Tél : 03 29 19 32 29
Fax : 03 29 19 31 90

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EA
H. LAFFON DE LADEBAT
55210 HEUDICOURT (MEUSE)

Envoyé en préfecture le 04/04/2019
Reçu en préfecture le 04/04/2019
Affiché le 
ID : 055-255500811-20190402-D19_01_02-DE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL

Délibération N° : 19.01.02
Objet : COMPTE DE GESTION 2018

L'an Deux Mille dix-neuf, le 2 avril

Le Comité du Syndicat Intercommunal d'alimentation en eau potable H. LAFFON de LADEBAT s'est réuni en assemblée générale, après convocation légale du 21 mars 2019, sous la présidence de Monsieur Lionel JACQUEMIN.

Secrétaire de séance : Mme Claudia VAUCHER, Secrétaire du bureau.

Étaient présents les délégués des communes de :

Ancemont, Avillers-Sainte-Croix, Béchamp, Boinville, Bonzée-en-Woëvre, Bouconville, Boucq, Bouquemont, Braquis, Broussey-Raucourt, Buxières-sous-les-Côtes, Deuxnouds-aux-Bois (Lamorville), Les Éparges, Dompierre-aux-Bois, Doncourt-aux-Templiers, Géville, Girauvoisin, Fresnes-en-Woëvre, Heudicourt-sous-les-Côtes, Jonville-en-Woëvre, Loupmont, Maizeray, Manheulles, Montsec, Les Monthairons, Nonsard-Lamarche, Ranzières, Riaville, Ronvaux, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Thillot, Trésauvaux, Troyon, Varnéville, Vigneulles-Lès-Hattonchâtel, Ville-en-Woëvre, Warcq, Woël.

Étaient absents les délégués des communes de :

Buzy-Darmon, Fréméreville-sous-les-Côtes, Gussainville, Harville, Hennemont, Liouville (Apremont la Forêt), Marcheville, Moulotte, Pareid, Parfondrupt, Pintheville, Saint-Hilaire-en-Woëvre, Saint-Jean-Lès-Buzy, Tilly-sur-Meuse, Villers-sur-Meuse,

- Nombre de délégués en exercice : 111
- Nombres de membres présents : 60
- Nombre de procurations : 1
- Nombre de suffrages exprimés : 61

Les membres présents constituant la majorité du comité en exercice,



Le compte de gestion 2018, transmis par le trésorier à l'ordonnateur, a été présenté de la manière suivante :

LIBELLÉS	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DÉPENSES OU DÉFICITS	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICITS	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICITS	RECETTES OU EXCÉDENTS
RÉSULTATS REPORTÉS	0,00 €	859 111,67 €	0,00 €	1 386 617,42 €	0,00 €	2 245 729,09 €
OPÉRATIONS DE L'EXERCICE	2 517 263,65 €	1 713 784,84 €	1 836 227,49 €	1 757 313,31 €	4 353 491,14 €	3 471 098,15 €
TOTAUX	2 517 263,65 €	2 572 896,51 €	1 836 227,49 €	3 143 930,73 €	4 353 491,14 €	5 716 827,24 €
TRANSFERT/INTEGRATION DE RESULTATS	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
RÉSULTATS DE CLÔTURE	0,00 €	55 632,86 €	0,00 €	1 307 703,24 €	0,00 €	1 363 336,10 €
RESTES À RÉALISER	563 735,00 €	563 735,00 €	0,00 €	0,00 €	563 735,00 €	563 735,00 €
TOTAUX CUMULÉS	3 080 998,65 €	3 136 631,51 €	1 836 227,49 €	3 143 930,73 €	4 917 226,14 €	6 280 562,24 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	0,00 €	55 632,86 €	0,00 €	1 307 703,24 €	0,00 €	1 363 336,10 €

Après sa présentation, le compte de gestion a été approuvé à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an, ci-dessus.
Pour extrait conforme.

Monsieur Lionel JACQUEMIN
Président



DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAUX POTABLE
H. LAFFON DE LADEBAT
55210 HEUDICOURT (MEUSE)

Envoyé en préfecture le 05/04/2019
 Reçu en préfecture le 05/04/2019
 Affiché le 
 ID : 055-255500811-20190402-D19_01_03-DE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL

Délibération N° : 19.01.03
 Objet : COMPTE ADMINISTRATIF 2018

L'an Deux Mille dix-neuf, le 2 avril

Le Comité du Syndicat Intercommunal d'alimentation en eau potable H. LAFFON de LADEBAT s'est réuni en assemblée générale, après convocation légale du 21 mars 2019, sous la présidence de Monsieur Lionel JACQUEMIN.

Secrétaire de séance : Mme Claudia VAUCHER, Secrétaire du bureau.

Étaient présents les délégués des communes de :

Ancemont, Avillers-Sainte-Croix, Béchamps, Boinville, Bonzée-en-Woëvre, Bouconville, Boucq, Bouquemont, Braquis, Broussey-Raulecourt, Buxières-sous-les-Côtes, Deuxnouds-aux-Bois (Lamorville), Les Éparges, Dompierre-aux-Bois, Doncourt-aux-Templiers, Géville, Girauvoisin, Fresnes-en-Woëvre, Heudicourt-sous-les-Côtes, Jonville-en-Woëvre, Loupmont, Maizeray, Manheulles, Montsec, Les Monthairons, Nonsard-Lamarche, Ranzières, Riaville, Ronvaux, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Thillot, Trésauvaux, Troyon, Varnéville, Vigneulles-Lès-Hattonchâtel, Ville-en-Woëvre, Warcq, Woël.

Étaient absents les délégués des communes de :

Buzy-Darmont, Fréméreville-sous-les-Côtes, Gussainville, Harville, Hennemont, Liouville (Apremont la Forêt), Marcheville, Moulotte, Pareid, Parfondrupt, Pintheville, Saint-Hilaire-en-Woëvre, Saint-Jean-Lès-Buzy, Tilly-sur-Meuse, Villers-sur-Meuse,

- Nombre de délégués en exercice : 111
- Nombres de membres présents : 59
- Nombre de procurations : 1
- Nombre de suffrages exprimés : 60

Les membres présents constituant la majorité du comité en exercice,

Suite à la présentation du compte administratif 2018, le comité syndical approuve à l'unanimité, en l'absence du Président, M. Lionel JACQUEMIN, le compte administratif 2018, qui est conforme au compte de gestion et qui peut se résumer ainsi :


LIBELLÉS	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DÉPENSES OU DÉFICITS	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICITS	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICITS	RECETTES OU EXCÉDENTS
RÉSULTATS REPORTÉS	0,00 €	859 111,67 €	0,00 €	1 386 617,42 €	0,00 €	2 245 729,09 €
OPÉRATIONS DE L'EXERCICE	2 517 263,65 €	1 713 784,84 €	1 836 227,49 €	1 757 313,31 €	4 353 491,14 €	3 471 098,15 €
TOTAUX	2 517 263,65 €	2 572 896,51 €	1 836 227,49 €	3 143 930,73 €	4 353 491,14 €	5 716 827,24 €
TRANSFERT/INTEGRATION DE RESULTATS	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
RÉSULTATS DE CLÔTURE	0,00 €	55 632,86 €	0,00 €	1 307 703,24 €	0,00 €	1 363 336,10 €
RESTES À RÉALISER	563 735,00 €	563 735,00 €	0,00 €	0,00 €	563 735,00 €	563 735,00 €
TOTAUX CUMULÉS	3 080 998,65 €	3 136 631,51 €	1 836 227,49 €	3 143 930,73 €	4 917 226,14 €	6 280 562,24 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	0,00 €	55 632,86 €	0,00 €	1 307 703,24 €	0,00 €	1 363 336,10 €

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an, ci-dessus.
 Pour extrait conforme.

Monsieur Georges DELANDRE,
 Vice-Président




DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
H. LAFFON DE LADEBAT
55210 HEUDICOURT (MEUSE)

Envoyé en préfecture le 04/04/2019
 Reçu en préfecture le 04/04/2019
 Affiché le 
 ID : 055-255500811-20190402-D19_01_04-DE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL

Délibération N° : 19.01.04

Objet : REPORT DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2018

L'an Deux Mille dix-neuf, le 2 avril

Le Comité du Syndicat Intercommunal d'alimentation en eau potable H. LAFFON de LADEBAT s'est réuni en assemblée générale, après convocation légale du 21 mars 2019, sous la présidence de Monsieur Lionel JACQUEMIN.

Secrétaire de séance : Mme Claudia VAUCHER, Secrétaire du bureau.

Étaient présents les délégués des communes de :

Ancemont, Avillers-Sainte-Croix, Béchamps, Boinville, Bonzée-en-Woëvre, Bouconville, Boucq, Bouquemont, Braquis, Broussey-Raulecourt, Buxières-sous-les-Côtes, Deuxnouds-aux-Bois (Lamorville), Les Éparges, Dompierre-aux-Bois, Doncourt-aux-Templiers, Géville, Girauvoisin, Fresnes-en-Woëvre, Heudicourt-sous-les-Côtes, Jonville-en-Woëvre, Loupmont, Maizeray, Manheulles, Montsec, Les Monthairons, Nonsard-Lamarche, Ranzières, Riaville, Ronvaux, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Thillot, Trésauvaux, Troyon, Varnéville, Vigneulles-Lès-Hattonchâtel, Ville-en-Woëvre, Warcq, Woël.

Étaient absents les délégués des communes de :

Buzy-Darmont, Frémeréville-sous-les-Côtes, Gussainville, Harville, Hennemont, Liouville (Apremont la Forêt), Marcheville, Moulotte, Pareid, Parfondrupt, Pintheville, Saint-Hilaire-en-Woëvre, Saint-Jean-Lès-Buzy, Tilly-sur-Meuse, Villers-sur-Meuse,

- Nombre de délégués en exercice : 111
- Nombre de procurations : 1
- Nombres de membres présents : 60
- Nombre de suffrages exprimés : 61

Les membres présents constituant la majorité du comité en exercice,

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017	VIREMENT A LA SECTION DE FONCT	RESULTAT DE L'EXERCICE 2018	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS	RESTES A REALISER 2018	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INV	859 111,67 €		-803 478,81 €	0,00 €	Dépenses 563 735,00 € Recettes 563 735,00 €	0,00 €	55 632,86 €
FONCT	1 386 617,42 €	0,00 €	-78 914,18 €	0,00 €			1 307 703,24 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement) et sur proposition du Président, le comité syndical décide, à l'unanimité, de reporter le résultat comme ci-après :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2018	€
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	0,00 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	0,00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	1 307 703,24 €
Total affecté au c/ 1068 :	0,00 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2018	0,00 €
Déficit à reporter (ligne 002)	0,00 €


Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an, ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Monsieur Lionel JACQUEMIN,
Président



DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
H. LAFFON DE LADEBAT
55210 HEUDICOURT (MEUSE)

Envoyé en préfecture le 23/04/2019
Reçu en préfecture le 23/04/2019
Affiché le 
ID : 055-255500811-20190402-D2019_01_05-DE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL

Délibération N° : 19.01.05

Objet : BUDGET PRIMITIF 2019

L'an Deux Mille dix-neuf, le 2 avril

Le Comité du Syndicat Intercommunal d'alimentation en eau potable H. LAFFON de LADEBAT s'est réuni en assemblée générale, après convocation légale du 21 mars 2019, sous la présidence de Monsieur Lionel JACQUEMIN.

Secrétaire de séance : Mme Claudia VAUCHER, Secrétaire du bureau.

Étaient présents les délégués des communes de :

Ancemont, Avillers-Sainte-Croix, Béchamps, Boinville, Bonzée-en-Woëvre, Bouconville, Boucq, Bouquemont, Braquis, Broussey-Raulecourt, Buxières-sous-les-Côtes, Deuxnouds-aux-Bois (Lamorville), Les Épargnes, Dompierre-aux-Bois, Doncourt-aux-Templiers, Géville, Girauvoisin, Fresnes-en-Woëvre, Heudicourt-sous-les-Côtes, Jonville-en-Woëvre, Loupmont, Maizeray, Manheulles, Montsec, Les Monthairons, Nonsard-Lamarche, Ranzières, Riaville, Ronvaux, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Thillot, Trésauvaux, Troyon, Varnéville, Vigneulles-Lès-Hattonchâtel, Ville-en-Woëvre, Warcq, Woël.

Étaient absents les délégués des communes de :

Buzy-Darmont, Fréméreville-sous-les-Côtes, Gussainville, Harville, Hennemont, Liouville (Apremont la Forêt), Marcheville, Moulotte, Pareid, Parfondrupt, Pintheville, Saint-Hilaire-en-Woëvre, Saint-Jean-Lès-Buzy, Tilly-sur-Meuse, Villers-sur-Meuse,

- Nombre de délégués en exercice : 111
- Nombres de membres présents : 60
- Nombre de procurations : 1
- Nombre de suffrages exprimés : 61

Les membres présents constituant la majorité du comité en exercice,

Suite à la présentation détaillée du budget primitif 2019 par Lionel Jacquemin, Président, le comité syndical vote à l'unanimité le budget primitif 2019.

SECTION	MONTANT TOTAL DES DÉPENSES	MONTANT TOTAL DES RECETTES
EXPLOITATION	3 134 480,00 €	3 135 023,24 €
INVESTISSEMENT	6 338 440,00 €	6 368 242,86 €

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an, ci-dessus.


Pour extrait conforme.

Monsieur Lionel JACQUEMIN,
Président




55210 HEUDICOURT
Tél. : 03 29 89 32 29
Fax : 03 29 89 55 90

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU
H. LAFFON DE LADEBAT
55210 HEUDICOURT (MEUSE)

Envoyé en préfecture le 05/04/2019
Reçu en préfecture le 05/04/2019
Affiché le 
ID : 055-255500811-20190402-D19_01_06-DE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL

Délibération N° : 19.01.06

Objet : PARTICIPATION DES COMMUNES POUR L'ANNEE 2019

L'an Deux Mille dix-neuf, le 2 avril

Le Comité du Syndicat Intercommunal d'alimentation en eau potable H. LAFFON de LADEBAT s'est réuni en assemblée générale, après convocation légale du 21 mars 2019, sous la présidence de Monsieur Lionel JACQUEMIN.

Secrétaire de séance : Mme Claudia VAUCHER , Secrétaire du bureau.

Étaient présents les délégués des communes de :

Ancemont, Avillers-Sainte-Croix, Béchamps, Boinville, Bonzée-en-Woëvre, Bouconville, Boucq, Bouquemont, Braquis, Broussey-Raulecourt, Buxières-sous-les-Côtes, Deuxnouds-aux-Bois (Lamorville), Les Éparges, Dompierre-aux-Bois, Doncourt-aux-Templiers, Géville, Girauvoisin, Fresnes-en-Woëvre, Heudicourt-sous-les-Côtes, Jonville-en-Woëvre, Loupmont, Maizeray, Manheulles, Montsec, Les Monthairons, Nonsard-Lamarche, Ranzières, Riaville, Ronvaux, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Thillot, Trésauvaux, Troyon, Varnéville, Vigneulles-Lès-Hattonchâtel, Ville-en-Woëvre, Warcq, Woël.

Étaient absents les délégués des communes de :

Buzy-Darmont, Fréméreville-sous-les-Côtes, Gussainville, Harville, Hennemont, Liouville (Apremont la Forêt), Marcheville, Moulotte, Pareid, Parfondrupt, Pintheville, Saint-Hilaire-en-Woëvre, Saint-Jean-Lès-Buzy, Tilly-sur-Meuse, Villers-sur-Meuse,

- | | | | |
|------------------------------------|-----|----------------------------------|----|
| - Nombre de délégués en exercice : | 111 | - Nombres de membres présents : | 60 |
| - Nombre de procurations : | 1 | - Nombre de suffrages exprimés : | 61 |

Les membres présents constituant la majorité du comité en exercice,

Une participation financière des communes membres est calculée en fonction de leur nombre d'habitants et de leur potentiel fiscal par habitant. Pour l'année 2019, le montant total des cotisations s'élève à 6 000 euros et est réparti selon le tableau ci-après.

L'assemblée délibérante APPROUVE à l'unanimité le montant et la répartition de la participation financière annuelle des communes.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an, ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Monsieur Lionel JACQUEMIN,
Président



55210 HEUDICOURT
Tel : 03 29 89 32 29
Fax : 03 29 89 55 90

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE

Envoyé en préfecture le 05/04/2019

Reçu en préfecture le 05/04/2019

Affiché le



ID : 055-255500811-20190402-D19_01_06-DE

PARTICIPATIONS COMMUNALES 2019								
	1/3 à part égale	Pop. légale INSEE	% pop	1/3 au prorata du nbre hab	Potentier fisc/hab	% potentier fiscal	1/3 potentier fiscal	TOTAL
ANCEMONT	38,46 €	582	5,21%	104,20 €	386	1,88%	37,68 €	180,34 €
AVILLERS	38,46 €	61	0,55%	10,92 €	301	1,47%	29,38 €	78,76 €
BECHAMPS	38,46 €	86	0,77%	15,40 €	467	2,28%	45,58 €	99,44 €
BOINVILLE	38,46 €	72	0,64%	12,89 €	330	1,61%	32,21 €	83,56 €
BONZEE	38,46 €	366	3,28%	65,53 €	358	1,75%	34,94 €	138,93 €
BOUCONVILLE	38,46 €	111	0,99%	19,87 €	333	1,63%	32,50 €	90,84 €
BOUCQ	38,46 €	367	3,29%	65,71 €	422	2,06%	41,19 €	145,36 €
BOUQUEMONT	38,46 €	114	1,02%	20,41 €	355	1,73%	34,65 €	93,52 €
BRAQUIS	38,46 €	127	1,14%	22,74 €	1 168	5,70%	114,01 €	175,21 €
BROUSSEY RAU	38,46 €	282	2,52%	50,49 €	252	1,23%	24,60 €	113,55 €
BUXIERES	38,46 €	290	2,60%	51,92 €	433	2,11%	42,26 €	132,65 €
BUZY DARMONT	38,46 €	575	5,15%	102,95 €	427	2,08%	41,68 €	183,09 €
DOMPIERRE	38,46 €	41	0,37%	7,34 €	424	2,07%	41,39 €	87,19 €
DONCOURT	38,46 €	70	0,63%	12,53 €	342	1,67%	33,38 €	84,38 €
FREMEREVILLE	38,46 €	146	1,31%	26,14 €	298	1,45%	29,09 €	93,69 €
FRESNES	38,46 €	692	6,19%	123,89 €	347	1,69%	33,87 €	196,22 €
GEVILLE	38,46 €	638	5,71%	114,22 €	317	1,55%	30,94 €	183,63 €
GIRAUVOISIN	38,46 €	73	0,65%	13,07 €	252	1,23%	24,60 €	76,13 €
GUSSAINVILLE	38,46 €	34	0,30%	6,09 €	805	3,93%	78,57 €	123,12 €
HARVILLE	38,46 €	118	1,06%	21,13 €	399	1,95%	38,95 €	98,53 €
HENNEMONT	38,46 €	115	1,03%	20,59 €	586	2,86%	57,20 €	116,25 €
HEUDICOURT	38,46 €	176	1,58%	31,51 €	584	2,85%	57,00 €	126,98 €
JONVILLE	38,46 €	149	1,33%	26,68 €	299	1,46%	29,18 €	94,32 €
DEUXNOUDS	38,46 €	47	0,42%	8,41 €	326	1,59%	31,82 €	78,70 €
LES EPARGES	38,46 €	70	0,63%	12,53 €	165	0,81%	16,11 €	67,10 €
LES MONTHAIROIS	38,46 €	392	3,51%	70,18 €	163	0,80%	15,91 €	124,55 €
LIOUVILLE	38,46 €	65	0,58%	11,64 €	332	1,62%	32,41 €	82,50 €
LOUPMONT	38,46 €	80	0,72%	14,32 €	324	1,58%	31,63 €	84,41 €
MAIZERAY	38,46 €	36	0,32%	6,45 €	312	1,52%	30,45 €	75,36 €
MANHEULLES	38,46 €	146	1,31%	26,14 €	413	2,02%	40,31 €	104,91 €
MARCHEVILLE	38,46 €	71	0,64%	12,71 €	266	1,30%	25,96 €	77,14 €
MONTSEC	38,46 €	84	0,75%	15,04 €	362	1,77%	35,33 €	88,83 €
MOULOTTE	38,46 €	105	0,94%	18,80 €	218	1,06%	21,28 €	78,54 €
NONSARD LAMARCHE	38,46 €	217	1,94%	38,85 €	923	4,50%	90,09 €	167,40 €
PAREID	38,46 €	120	1,07%	21,48 €	215	1,05%	20,99 €	80,93 €
PARFONDROUPT	38,46 €	46	0,41%	8,24 €	750	3,66%	73,21 €	119,90 €
PINTHEVILLE	38,46 €	114	1,02%	20,41 €	392	1,91%	38,26 €	97,13 €
RIAVILLE	38,46 €	45	0,40%	8,06 €	552	2,69%	53,88 €	100,40 €
RONVAUX	38,46 €	94	0,84%	16,83 €	195	0,95%	19,03 €	74,32 €
ST HILAIRE	38,46 €	181	1,62%	32,41 €	328	1,60%	32,02 €	102,88 €
ST JEAN	38,46 €	371	3,32%	66,42 €	314	1,53%	30,65 €	135,53 €
ST JULIEN	38,46 €	147	1,32%	26,32 €	375	1,83%	36,60 €	101,38 €
THILLOT	38,46 €	243	2,18%	43,51 €	165	0,81%	16,11 €	98,07 €
TILLY SUR MEUSE	38,46 €	297	2,66%	53,17 €	245	1,20%	23,91 €	115,55 €
TRESAUVAUX	38,46 €	71	0,64%	12,71 €	265	1,29%	25,87 €	77,04 €
TROYON	38,46 €	273	2,44%	48,88 €	337	1,64%	32,89 €	120,23 €
VARNEVILLE	38,46 €	54	0,48%	9,67 €	287	1,40%	28,01 €	76,14 €
VIGNEULLES	38,46 €	1 669	14,94%	298,81 €	716	3,49%	69,89 €	407,16 €
VILLE	38,46 €	126	1,13%	22,56 €	582	2,84%	56,81 €	117,83 €
VILLERS SUR MEUSE	38,46 €	306	2,74%	54,78 €	311	1,52%	30,36 €	123,60 €
WARCQ	38,46 €	213	1,91%	38,13 €	396	1,93%	38,65 €	115,25 €
WOEL	38,46 €	203	1,82%	36,34 €	376	1,84%	36,70 €	111,51 €
TOTAUX	2 000,00 €	11 171	100,00%	2 000,00 €	20 490	100,00%	2 000,00 €	6 000,00 €

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
H. LAFFON DE LADEBAT
55210 HEUDICOURT (MEUSE)
EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL

Délibération N° : 19.01.07

Objet : MODIFICATIONS DES STATUTS

L'an Deux Mille dix-neuf, le 2 avril

Le Comité du Syndicat Intercommunal d'alimentation en eau potable H. LAFFON de LADEBAT s'est réuni en assemblée générale, après convocation légale du 21 mars 2019, sous la présidence de Monsieur Lionel JACQUEMIN.

Secrétaire de séance : Mme Claudia VAUCHER , Secrétaire du bureau.

Étaient présents les délégués des communes de :

Ancemont, Avillers-Sainte-Croix, Béchamps, Boinville, Bonzée-en-Woëvre, Bouconville, Boucq, Bouquemont, Braquis, Broussey-Raulecourt, Buxières-sous-les-Côtes, Deuxnouds-aux-Bois (Lamorville), Les Éparges, Dompierre-aux-Bois, Doncourt-aux-Templiers, Géville, Girauvoisin, Fresnes-en-Woëvre, Heudicourt-sous-les-Côtes, Jonville-en-Woëvre, Loupmont, Maizeray, Manheulles, Montsec, Les Monthairons, Nonsard-Lamarche, Ranzières, Riaville, Ronvaux, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Thillot, Trésauvaux, Troyon, Varnéville, Vigneulles-Lès-Hattonchâtel, Ville-en-Woëvre, Warcq, Woël.

Étaient absents les délégués des communes de :

Buzy-Darmont, Fréméréville-sous-les-Côtes, Gussainville, Harville, Hennemont, Liouville (Apremont la Forêt), Marcheville, Moulotte, Pareid, Parfondrupt, Pintheville, Saint-Hilaire-en-Woëvre, Saint-Jean-Lès-Buzy, Tilly-sur-Meuse, Villers-sur-Meuse.

- | | | | |
|------------------------------------|-----|----------------------------------|----|
| - Nombre de délégués en exercice : | 111 | - Nombres de membres présents : | 60 |
| - Nombre de procurations : | 1 | - Nombre de suffrages exprimés : | 61 |

Les membres présents constituant la majorité du comité en exercice,

- VU l'arrêté préfectoral du 10 octobre 1947 portant création du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable Henri Laffon de Ladebat,
- VU les derniers statuts approuvés par arrêté préfectoral du 17 août 2018,
- VU le chapitre 1 des statuts, communes adhérentes,
- VU le chapitre 2 des statuts, vocation exercée,
- VU l'adoption, le 7 août 2015, de la Loi n°2015-991 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe), et la loi n° 2018-702 du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux Communautés de Communes,
- VU la décision de la Communauté des Communes Terres Toulaise de prendre les compétences Eau et Assainissement dès le 1er janvier 2020.

Le Président, Lionel Jacquemin, expose qu'au vu des lois promulguées, des transferts de compétences au plus tard au 1^{er} janvier 2026, du choix de gestion de la Communauté des Communes Terres Toulaise, les statuts du SIELL doivent évoluer pour :

- Exercer la compétence Assainissement, vocation actuellement non-statutaire pour le SIELL,
- Intégrer au sein des collectivités adhérentes au SIELL les Communauté des Communes qui seront compétentes en lieu et place des communes anciennement membres du syndicat, représentation-substitution ; et passer d'un syndicat à vocation unique à un syndicat mixte,
- Adapter le nombre de représentants par collectivité membre du SIELL.

Le Président propose qu'une mission d'assistance à Maître d'Ouvrage soit lancée pour accompagner le SIELL dans ses démarches administratives et juridiques, afin d'élaborer de nouveaux statuts adaptés aux évolutions exposées.

Après en avoir débattu et délibéré, le conseil syndical :

- APPROUVE le projet de modifications statutaires du Syndicat Intercommunal des Eaux Laffon de Ladebat, suivant les propositions du Président, Lionel Jacquemin,
- AUTORISE le Président, Lionel Jacquemin, à recruter un cabinet ou un bureau d'études spécialisé pour préparer un projet de statuts adaptés aux nouvelles dispositions législatives, à l'exercice de la compétence Assainissement, et à ajuster le nombre de délégués.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an, ci-dessus.
Pour extrait conforme.

Monsieur Lionel JACQUEMIN,
Président

